

## ANNEXE V

### Fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux

#### Vue d'ensemble

1. Cette annexe expose dans ses grandes lignes les prévisions d'activité des fonds d'affectation spéciale et des comptes spéciaux et décrit plus en détail ceux qui méritent une attention particulière.
2. Les fonds d'affectation spéciale servent à recevoir des contributions dont l'objet, la portée et les prescriptions en matière d'information financière ne correspondent pas à ceux des programmes ordinaires du PAM, mais sont en accord avec ses politiques, ses buts et ses activités. Ils sont établis par le Directeur exécutif en application des dispositions de l'Article 5.1 du Règlement financier.
3. Dans le dispositif de la feuille de route intégrée<sup>1</sup>, toutes les activités exécutées au niveau d'un pays se rattachent à un programme ou à une prestation de services relevant d'un plan stratégique de pays (PSP). Par conséquent, en 2019, le PAM a cessé d'utiliser les fonds d'affectation spéciale constitués pour un pays en particulier. Il continue de se servir des fonds d'affectation spéciale constitués pour une entité du Siège ou pour un bureau régional afin d'améliorer ses capacités organisationnelles et son efficacité ainsi que son aptitude à agir dans certains domaines thématiques.
4. Le Directeur exécutif établit des comptes spéciaux à des fins conformes aux politiques, aux buts et aux activités du PAM, selon les termes de l'Article 5.1 du Règlement financier. Ces comptes spéciaux servent à assurer la gestion de contributions spéciales ou de fonds réservés à des fins programmatiques ou institutionnelles ou au recouvrement des coûts, ou encore à financer des activités pérennes, et ils constituent de ce fait le moyen le plus adapté pour financer la gestion par le PAM de la prestation des services organisationnels qu'il propose à ses bureaux et à ses unités ainsi qu'à d'autres organismes des Nations Unies et à la communauté d'aide humanitaire. La direction distingue deux types de services: les services internes que le PAM assure de manière centralisée et dont les coûts sont répercutés aux unités du PAM qui y ont recours, notamment moyennant la facturation des prestations de services et suivant des échéanciers de remboursement qui permettent d'en recouvrer intégralement les coûts; et des services mixtes qui seraient confiés à des prestataires extérieurs si le PAM ne les assurait pas, ce qui serait plus coûteux; ces services mixtes répondent aux besoins du PAM et de ses partenaires, et leurs coûts sont recouverts, là encore, en fonction de l'utilisation qui en est faite.

---

<sup>1</sup> [WFP/EB.2/2018/5-A/1](#).

## Fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux existants

5. L'opération de budgétisation stratégique ascendante a notamment consisté à répertorier les coûts "fondamentaux" et les autres coûts opérationnels qu'il est prévu de financer à l'aide de l'ensemble des fonds d'affectation spéciale et des comptes spéciaux en 2022, ce qui représente un total de 95,4 millions de dollars, comme indiqué au tableau IV.6 du chapitre IV. La composante des coûts fondamentaux correspond aux frais généraux, à savoir essentiellement les coûts liés à la gestion et à l'administration des comptes, tandis que tous les autres coûts, comme le coût des produits alimentaires, des articles non alimentaires, de la prestation de services et d'autres intrants, sont directement imputables aux opérations. Le tableau A.V.1 indique la répartition des dépenses qu'il est prévu de financer, pour l'exercice 2022, à l'aide des fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux existants. Ne sont pas prises en compte dans ce tableau les contributions au titre des fonds d'affectation spéciale qui ne se rattachent pas à un domaine thématique, soit un montant de 14,4 millions de dollars qui servira à financer le loyer, la rénovation, les équipements et les installations du Siège, ainsi que la coordination du réseau des directeurs des services médicaux.

<b>TABLEAU A.V.1: FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE ET COMPTES SPÉCIAUX EXISTANTS, 2022</b> (en millions de dollars)				
	Prévisions de recettes	Prévisions de dépenses		
		Dépenses fondamentales*	Autres coûts opérationnels	Total
<b>A. Fonds d'affectation spéciale</b>				
<b>Domaines thématiques</b>				
Renforcement des capacités des pouvoirs publics	2,8	3,8	20,3	<b>24,1</b>
Préparation aux situations d'urgence et interventions en cas de crise	0,5	16,8	1,8	<b>18,6</b>
Nutrition	6,6	0,4	6,6	<b>7,0</b>
Alimentation scolaire	3,6	0,9	4,5	<b>5,4</b>
Sécurité alimentaire	3,1	4,0	1,2	<b>5,2</b>
Développement des capacités du PAM	4,6	3,5	0,7	<b>4,2</b>
Chaîne d'approvisionnement	3,6	3,6	0,0	<b>3,6</b>
Changement climatique et réduction des risques de catastrophe	10,3	0,0	2,3	<b>2,3</b>
Autres**	11,2	3,9	2,3	<b>6,3</b>
<b>Total partiel A: Fonds d'affectation spéciale</b>	<b>46,4</b>	<b>36,9</b>	<b>39,7</b>	<b>76,7</b>

<b>TABLEAU A.V.1: FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE ET COMPTES SPÉCIAUX EXISTANTS, 2022</b> (en millions de dollars)				
	Prévisions de recettes	Prévisions de dépenses		
		Dépenses fondamentales*	Autres coûts opérationnels	Total
<b>B. Comptes spéciaux</b>				
1. Comptes spéciaux constitués pour les besoins du mécanisme de financement des services internes	109,9	0,0	114,7	<b>114,7</b>
2. Comptes spéciaux constitués pour les besoins des services mixtes	238,9	37,7	189,7	<b>227,4</b>
3. Autres comptes spéciaux	20,5	6,4	12,9	<b>19,3</b>
<b>Total partiel B: Comptes spéciaux</b>	<b>369,3</b>	<b>44,1</b>	<b>317,3</b>	<b>361,4</b>
<b>Total</b>	<b>415,7</b>	<b>81,0</b>	<b>357,0</b>	<b>438,0</b>

\* Hormis les fonds d'affectation spéciale non thématiques, soit 14,4 millions de dollars, qui sont inclus dans les coûts fondamentaux présentés au chapitre IV.

\*\* Les autres domaines thématiques sont notamment les transferts de type monétaire, la problématique femmes-hommes, les technologies de l'information, les partenariats, les Achats au service du progrès et la gestion des risques.

6. Sur un budget total des fonds d'affectation spéciale de 76,7 millions de dollars, 48 pour cent sont destinés à financer des activités fondamentales, le reste devant servir à prendre en charge d'autres coûts opérationnels, comme les coûts de transfert afférents aux produits alimentaires, aux espèces et bons et aux articles non alimentaires. En ce qui concerne les comptes spéciaux, sur un total de 361,4 millions de dollars, seuls 12 pour cent sont affectés au financement d'activités fondamentales. En comparaison des fonds d'affectation spéciale, la part des fonds détenus sur les comptes spéciaux affectée au financement d'activités fondamentales est faible, ce qui s'explique par la définition retenue pour les coûts fondamentaux, qui correspondent principalement aux coûts des services de gestion et d'appui administratif assurés par le PAM, tandis que la part plus importante des coûts opérationnels dans les activités relevant des comptes spéciaux couvre tous les autres éléments, comme les stocks et les installations.
7. Les fonds d'affectation spéciale et les comptes spéciaux qui contribuent à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 17 sont décrits au chapitre III. Les fonds d'affectation spéciale tels que ceux mis en place pour la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, la riposte mondiale à la COVID-19, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'alimentation scolaire, le Centre d'excellence régional pour la lutte contre la faim et la malnutrition implanté par le PAM en Côte d'Ivoire et la chaîne d'approvisionnement des activités sanitaires favorisent le renforcement des capacités organisationnelles et de l'efficacité du PAM. La plupart des comptes spéciaux sont constitués pour les besoins des services mixtes, notamment ceux afférents au réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies, aux services de transport aérien et aux modules humanitaires de la logistique et des télécommunications d'urgence, qui fournissent des services que le PAM est tenu d'assurer en vertu de son mandat ou qui répondent à la demande du PAM ou de ses partenaires.

8. On trouvera plus loin des précisions concernant les principaux fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux existants qui méritent une attention particulière.

### Nouveaux fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux

9. Comme indiqué au chapitre IV, les activités fondamentales qui sont susceptibles d'être financées par des contributions préaffectées des donateurs représentent un montant de 16,2 millions de dollars. Ces activités relèvent principalement de la responsabilité du Département de l'élaboration des programmes et des politiques. Le tableau A.V.2 indique leur répartition par domaine thématique.

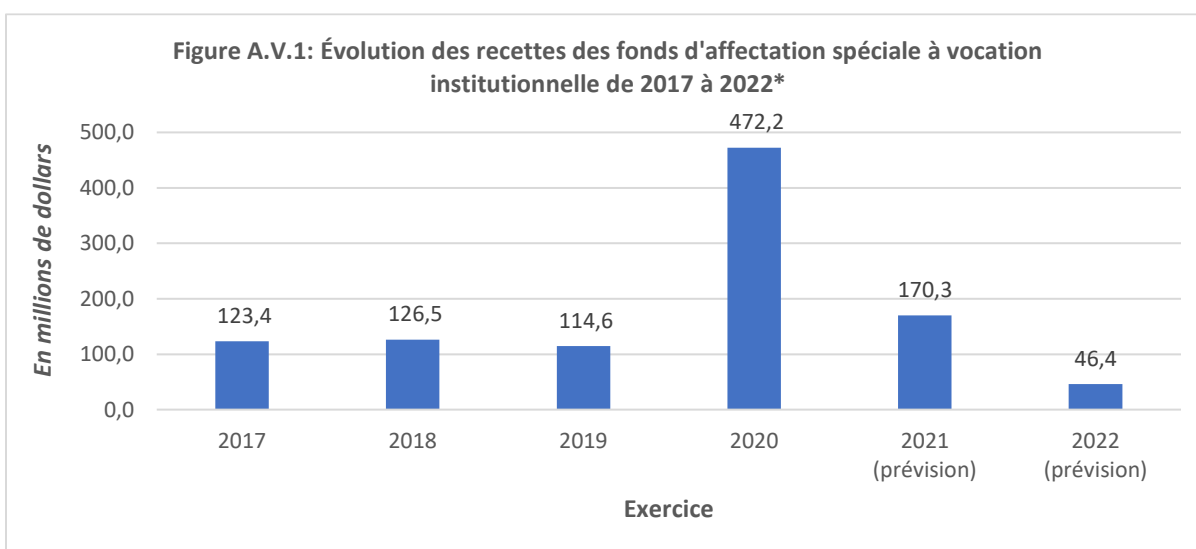
<b>TABLEAU A.V.2: NOUVEAUX FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE ET COMPTES SPÉCIAUX À MOBILISER EN 2022, PAR DOMAINE THÉMATIQUE</b> <i>(en millions de dollars)</i>	
<b>Domaine thématique</b>	<b>Activités fondamentales</b>
Sécurité alimentaire	4,2
Préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise	3,9
Développement des capacités du PAM	3,1
Changement climatique et réduction des risques de catastrophe	2,3
Partenariats	0,5
Transferts de type monétaire	0,5
Technologies de l'information	0,5
Problématique femmes-hommes	0,4
Accélérateur d'innovations	0,4
Renforcement des capacités des pouvoirs publics	0,3
<b>Total</b>	<b>16,2</b>

10. Sur ce montant estimé à 16,2 millions de dollars, les activités qui absorbent la part la plus importante sont celles qui visent à améliorer la sécurité alimentaire (4,2 millions de dollars), à renforcer les capacités d'apporter une aide humanitaire et d'intervenir en cas de crise (3,9 millions de dollars), à renforcer les fonctions de coordination du développement des capacités et du renforcement institutionnel du PAM (3,1 millions de dollars), à mettre en place le cadre environnemental et la gestion des enjeux du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe (2,3 millions de dollars) et à systématiser la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (0,5 million de dollars).

## Fonds d'affectation spéciale

### Évolution des recettes des fonds d'affectation spéciale de 2017 à 2022

11. Comme le montre la figure A.V.1, depuis 2019, les recettes des fonds d'affectation spéciale sont en dents de scie. La forte augmentation constatée en 2020 s'explique principalement par la création d'un fonds d'affectation spéciale doté de 282 millions de dollars pour financer la riposte à la pandémie de COVID-19 (préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise) et par l'augmentation des contributions en faveur des activités axées sur le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe, la sécurité alimentaire et le renforcement des capacités des pouvoirs publics.
12. Pour l'exercice 2021, les prévisions tablent sur un volume de recettes de 170 millions de dollars, ce qui représente une baisse par rapport à 2020, mais une augmentation considérable par rapport aux années antérieures.



\* Les prévisions pour 2022 concernent uniquement les fonds d'affectation spéciale existants.

13. Le tableau A.V.3 indique la répartition par domaine thématique des recettes des fonds d'affectation spéciale au cours de la période 2017–2021.

<b>TABLEAU A.V.3: RECETTES DES FONDS D’AFFECTATION SPÉCIALE DE 2017 À 2021*</b>		
<b>Domaine thématique</b>	<b>Total (en millions de dollars)</b>	<b>Pourcentage du total</b>
Préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise**	335,3	33,3
Renforcement des capacités des pouvoirs publics	127,6	12,7
Changement climatique et réduction des risques de catastrophe	101,3	10,1
Développement des capacités du PAM	95,9	9,5
Sécurité alimentaire	78,9	7,8
Nutrition	61,8	6,1
Chaîne d'approvisionnement	57,4	5,7
Autres***	148,6	14,8
<b>Total</b>	<b>1 007,0</b>	<b>100,0</b>

\* Sur la base des prévisions de recettes pour l'exercice 2021.

\*\* Y compris le fonds d'affectation spéciale pour la riposte à la pandémie de COVID-19.

\*\*\* Les autres domaines thématiques sont notamment l'alimentation scolaire, le dispositif des administrateurs auxiliaires, les partenariats et l'action de sensibilisation, la problématique femmes-hommes, les transferts de type monétaire et les technologies de l'information.

### Les fonds d'affectation spéciale en 2022

14. Pour 2022, le montant prévisionnel des recettes des fonds d'affectation spéciale s'établit à 46,4 millions de dollars, en baisse de 124 millions de dollars, ou 73 pour cent, par rapport au volume total escompté pour 2021. Le tableau A.V.4 indique les mouvements des fonds d'affectation spéciale prévus pour 2022.

<b>TABLEAU A.V.4: MOUVEMENTS DES FONDS D’AFFECTATION SPÉCIALE PRÉVUS POUR 2022 (en millions de dollars)</b>	
Solde reporté au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	79,0
Recettes de l'exercice*	46,4
Dépenses prévues*	(76,7)
<b>Solde à reporter au 31 décembre 2022</b>	<b>48,7</b>

\* À l'exclusion des nouveaux fonds d'affectation spéciale qu'il est jugé approprié de constituer, dont les montants sont indiqués au tableau A.V.2.

15. Pour 2022, les fonds d'affectation spéciale constitués pour un bureau régional ou pour une entité du Siège contribueront au renforcement des capacités et de l'efficacité organisationnelles du PAM dans des domaines tels que le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe, la sécurité alimentaire, le renforcement des capacités des pouvoirs publics, la nutrition, la chaîne d'approvisionnement, le développement des capacités du PAM, l'alimentation scolaire et la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise.

### **Fonds d'affectation spéciale existants qui méritent une attention particulière, par domaine thématique**

16. Les sous-sections ci-après présentent, pour chaque domaine thématique, un certain nombre de fonds d'affectation spéciale existants qui méritent plus particulièrement l'attention.

#### **Renforcement des capacités des pouvoirs publics**

17. *Le fonds d'affectation spéciale pour la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (dépenses estimées à 17,1 millions de dollars) a pour objet de contribuer au renforcement et à l'amélioration des capacités des pouvoirs publics des pays d'Afrique en matière de préparation et d'intervention en cas de phénomènes météorologiques extrêmes ou de catastrophes naturelles comme les épisodes de sécheresse, les inondations ou les cyclones. En 2022, la nature intergouvernementale de ce fonds d'affectation spéciale permettra aux pays de collaborer pour faire face aux risques et mobiliser des ressources à moindres frais auprès de donateurs et du marché international de la gestion des risques.*
18. *Le fonds fiduciaire pour l'Agence éthiopienne de transformation agricole (ATA) (dépenses estimées à 4,7 millions de dollars), qui a été créé dans le but de stimuler la transformation de l'agriculture, a réussi à donner à l'agriculture une place plus importante dans les priorités des pouvoirs publics éthiopiens et a obtenu des résultats pour les petits agriculteurs, sur le plan des politiques comme sur le terrain. Cet organisme continuera de jouer un rôle essentiel en favorisant l'adoption d'innovations dans le secteur agricole. Parmi les principaux domaines d'action pour 2022 figurent la poursuite de la mise en œuvre d'un programme de pôles de commercialisation agricole, une initiative d'un montant de 380 millions de dollars dont l'objectif consiste à doubler les revenus de 5 millions d'agriculteurs en cinq ans, et la mise en place de nouveaux programmes nationaux pour l'élevage ou leur extension à de nouvelles régions du pays.*

#### **Préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise**

19. *Le fonds d'affectation spéciale pour la riposte mondiale à la COVID-19 (dépenses estimées à 16,3 millions de dollars) donne au PAM les moyens de soutenir efficacement les partenaires humanitaires en mettant en place des services essentiels et des activités liées à la chaîne d'approvisionnement qui contribuent à une riposte efficace et efficiente à la pandémie de COVID-19. Le PAM assure le transport de marchandises et de passagers pour le compte de la communauté d'aide humanitaire et coordonne les évacuations sanitaires en collaboration avec les entités compétentes des Nations Unies. Il a ouvert un chantier sur la logistique des produits thermosensibles, qui comprend des investissements dans la modernisation des infrastructures des principales plateformes régionales et l'achat de conteneurs frigorifiques mobiles de qualité pharmaceutique afin d'accroître les capacités dont disposent les pays. Le PAM a également entrepris de mettre en place un système de gestion de la qualité pour garantir le respect des réglementations internationales concernant la manutention et le transport des produits thermosensibles.*

20. Depuis la création du *fonds d'affectation spéciale pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise (dépenses estimées à 1,8 million de dollars)*, la Division des opérations d'urgence met à disposition des analyses pluridimensionnelles visant à prévoir et à évaluer les crises, à éclairer la prise de décisions et à permettre la mise en place de mesures de préparation appropriées. En 2022, le travail portera sur des aspects comme la gestion de l'information opérationnelle, l'appui géospatial, la préparation aux situations d'urgence, l'intervention logistique d'urgence renforcée, la coordination des renforts à l'échelle mondiale, l'analyse et l'alerte rapide, les échanges entre acteurs humanitaires et forces armées, le module de la sécurité alimentaire et la cellule opérationnelle sur l'accès; comme auparavant, ces missions seront confiées à différentes plateformes et équipes qui s'attachent à accroître les capacités des bureaux de pays et des bureaux régionaux du PAM en apportant des compétences opérationnelles spécialisées.

### **Nutrition**

21. *Le fonds d'affectation spéciale pour le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) (dépenses estimées à 3,5 millions de dollars)* a été créé en 2003 pour contribuer aux actions menées par le PAM, qui est l'un des 11 organismes des Nations Unies qui coparrainent ONUSIDA. Le PAM s'associe au secrétariat d'ONUSIDA et aux autres organismes coparrainants pour assurer la gestion et la coordination concrètes de l'ensemble des politiques, activités et enjeux liés à ce programme commun. Grâce au fonds d'affectation spéciale, les activités mondiales, régionales et nationales de riposte à la pandémie sont intégrées dans toutes les initiatives dans le cadre desquelles le PAM agit. Les activités du PAM qui sont financées à l'aide des ressources de base visent à favoriser la sécurité alimentaire et à apporter un appui nutritionnel dans le cadre de la riposte au VIH.
22. *Le fonds d'affectation spéciale DSM pour les micronutriments (dépenses estimées à 1,7 million de dollars)* a été créé en 2013 en partenariat avec la société Royal DSM. Son rôle consiste d'une part à faire en sorte qu'une attention accrue soit portée à la nutrition dans l'ensemble des programmes du PAM, en fournissant aux employés les connaissances, les compétences spécialisées et les capacités nécessaires pour faciliter l'accès des populations à des aliments nutritifs et faire augmenter la demande de ce type d'aliments et, d'autre part, à développer l'enrichissement du riz. Ce partenariat, qui sera renouvelé en 2022 pour être prolongé jusqu'en décembre 2025, devrait continuer de donner la priorité à ces activités primordiales.
23. *Le fonds d'affectation spéciale de l'initiative pour les micronutriments (dépenses estimées à 1,1 million de dollars)* a été constitué afin de contribuer à l'exécution du plan pour le renforcement des capacités en matière de nutrition mis en place par le PAM dans le but de fournir les bons aliments au bon moment. Pour 2022, ce fonds d'affectation spéciale multidonateurs contribuera à la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de nutrition: il s'agira, par exemple, d'améliorer la conception des volets nutritionnels des PSP, d'intensifier les partenariats, la mobilisation de ressources et les actions de sensibilisation, de mettre au point et de faire adopter des notes d'orientation, des outils et des innovations pour améliorer les apports alimentaires et la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, de veiller à la continuité du soutien nutritionnel vital dans le cadre de la riposte à la COVID-19, et de renforcer la préparation aux situations d'urgence et les mesures de prévention qui consistent à apporter un soutien nutritionnel avant et après les crises.



### **Alimentation scolaire**

24. Le *fonds d'affectation spéciale pour l'alimentation scolaire (dépenses estimées à 5,4 millions de dollars)* a été créé au Siège en 2010. Financé par les contributions d'un certain nombre de donateurs des secteurs public et privé, il a pour mission d'apporter son concours aux activités stratégiques mondiales en matière d'alimentation scolaire. En 2022, il devrait financer la plupart des initiatives de pointe présentées dans la stratégie du PAM en matière d'alimentation scolaire et dans la réponse à plusieurs des recommandations issues de l'évaluation stratégique de la contribution des activités d'alimentation scolaire à la réalisation des ODD. Parmi les mesures ainsi envisagées, citons l'élaboration de plans régionaux de mise en œuvre d'activités d'alimentation scolaire, la création d'un groupement international de recherche sur l'alimentation scolaire, l'évaluation de l'action du PAM dans le domaine de l'alimentation scolaire, la fourniture d'un appui technique aux bureaux de pays et aux pouvoirs publics, et la mise en service d'une suite de solutions numériques au service de l'alimentation scolaire. Les contributions de donateurs publics et privés financeront également la coalition mondiale pour les repas scolaires lancée en 2021, qui constitue l'un des principaux résultats du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

### **Sécurité alimentaire**

25. Le *Fonds d'affectation spéciale de la Division de la recherche, de l'analyse et du suivi (dépenses estimées à 1,1 million de dollars)* contribue aux travaux menés par la Division de la recherche, de l'analyse et du suivi pour fournir en temps utile les éléments fiables et pertinents dont le PAM a besoin pour ses opérations. En 2022, la division continuera de produire des analyses des besoins à l'échelle mondiale, d'établir des critères d'évaluation des besoins et de ciblage et de piloter des évaluations interinstitutions, notamment pour les besoins du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Pour suivre l'évolution de la faim, le PAM fait appel aux technologies mobiles, à l'intelligence artificielle et aux techniques d'analyse des données afin de suivre en temps réel ou presque à l'échelle mondiale la sécurité alimentaire dans plus de 90 pays, les résultats étant matérialisés sur la carte du site HungerMapLIVE du PAM<sup>2</sup>.

### **Développement des capacités du PAM**

26. Le *Centre d'excellence régional pour la lutte contre la faim et la malnutrition* que le PAM a implanté en Côte d'Ivoire (*dépenses estimées à 1,7 million de dollars*) joue un rôle essentiel pour soutenir, stimuler et amplifier les activités intégrées visant à renforcer la résilience dans la région du Sahel. Ce travail représente pour le PAM une occasion unique de montrer qu'il est à même d'amplifier les opérations en faveur de la résilience, de produire un impact porteur de transformation et de se positionner en tant qu'acteur incontournable de l'articulation entre action humanitaire, développement et paix (le "triple lien"). En 2022, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest veillera à la qualité de la coordination entre les bureaux de pays en fournissant un appui technique et des orientations stratégiques solides, tout en renforçant les capacités internes et externes au niveau des pays.

---

<sup>2</sup> Accessible à l'adresse: <https://hungermap.wfp.org>.

### **Chaîne d'approvisionnement**

27. L'objectif du *fonds d'affectation spéciale de la société de produits pharmaceutiques Takeda* (dépenses estimées à 2,5 millions de dollars) est d'améliorer la résilience des chaînes publiques d'approvisionnement en produits de santé au sein des pays de façon à renforcer l'efficacité de la riposte aux épidémies tout en réduisant leur impact sur la couverture sanitaire universelle. Pour atteindre cet objectif, le fonds contribuera au financement d'activités pilotes dans quatre pays d'Afrique pendant cinq ans, de 2021 à 2026.
28. Les ressources du fonds d'affectation spéciale de l'*Unité de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments* (dépenses estimées à 1,1 million de dollars) permettront à cette unité de s'employer à remédier aux principales insuffisances qui existent au PAM et d'investir dans des opérations menées sur le terrain qui présentent un intérêt à cet égard. Le fonds d'affectation spéciale apportera un concours financier à des experts extérieurs au PAM spécialistes des tests en laboratoire et des protocoles correspondants, à des travaux de recherche, de développement et d'amélioration en matière d'assortiment alimentaire et de conditionnement, à des activités visant à évaluer et à structurer le système de gestion de la qualité et de la sécurité sanitaire du PAM, à un groupe de travail interinstitutions sur la stratégie de développement de nouveaux produits alimentaires nutritifs spécialisés, à l'échange d'informations essentielles sur l'évolution des risques alimentaires, et à l'élaboration et la validation des prescriptions techniques et des protocoles en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments. Il interviendra en complément des principaux axes de travail financés à l'aide du compte spécial pour la sécurité sanitaire et la qualité des aliments (voir le paragraphe 43).

### **Comptes spéciaux**

29. Pour 2022, les recettes des comptes spéciaux sont estimées à 369,3 millions de dollars; ce montant comprend l'intégralité du produit de la vente de services et du recouvrement des coûts. Les dépenses devraient s'élever à 361,4 millions de dollars.

<b>TABLEAU A.V.5: MOUVEMENTS DES COMPTES SPÉCIAUX PRÉVUS POUR 2022 (en millions de dollars)</b>	
Solde reporté au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	208,0
Recettes de l'exercice*	369,3
Dépenses prévues*	(361,4)
<b>Solde à reporter au 31 décembre 2022</b>	<b>215,9</b>

\* À l'exclusion des nouveaux comptes spéciaux à mettre en place pour financer des activités appropriées, dont les montants apparaissent au tableau A.V.2.

**Comptes spéciaux déjà constitués pour les besoins du mécanisme de financement des services internes qui méritent une attention particulière*****Centre de gestion du parc automobile (dépenses estimées à 37,2 millions de dollars) et compte spécial pour l'auto-assurance des véhicules légers (dépenses estimées à 1,2 million de dollars)***

30. Les opérations du Centre de gestion du parc automobile sont financées au moyen d'un compte spécial, par l'intermédiaire du mécanisme de financement des services internes, lequel prend en charge des dépenses d'investissement dont le montant est ensuite recouvré grâce à la perception de frais de location des véhicules. Le Centre de gestion du parc automobile propose ses services à l'ensemble des bureaux et des opérations du PAM. Ces services concernent les aspects suivants: les outils, les systèmes et l'appui nécessaires pour estimer les besoins et assurer la gestion du parc automobile; l'achat et le déploiement de véhicules légers ou blindés adaptés à chaque environnement opérationnel, de manière à optimiser la performance, le rapport coût-efficacité et la sécurité; l'achat et l'installation d'accessoires et d'équipements de sécurité pour les véhicules; et la formation à la conduite pour les employés du PAM et des organismes humanitaires partenaires.
31. Le Centre de gestion du parc automobile gère aussi le compte spécial pour l'auto-assurance, qui assure également la couverture tous-risques obligatoire des véhicules légers ou blindés du PAM. Ce compte spécial prend en outre en charge le règlement des sinistres, la formation à la conduite sûre et les frais généraux correspondants. Comme ce compte spécial a enregistré des pertes minimales, qu'il est désormais bien en place et dispose de réserves confortables, il est utilisé pour financer une formation à la conduite gratuite pour tous les bureaux du PAM. Cette formation est obligatoire pour les conducteurs de véhicules blindés.

***Compte spécial pour le recouvrement des coûts informatiques sur le terrain (dépenses estimées à 47,0 millions de dollars)***

32. La formule de financement des services informatiques repose sur une facturation des coûts récurrents au prorata du nombre d'utilisateurs. Ces coûts correspondent à la fourniture à tous les bureaux du PAM des logiciels, des services et des infrastructures informatiques de base communs dont ils ont besoin pour exécuter les tâches quotidiennes essentielles. Le montant cumulé de ces coûts est comptabilisé dans le compte spécial et recouvré chaque année moyennant la perception d'une redevance pour chaque employé, qui est payée à partir de la même source de financement que le traitement de l'employé concerné.

***Compte spécial pour l'amélioration des locaux sur le terrain (montant du remboursement des avances estimé à 1,0 million de dollars, avances accordées estimées à 7,03 millions de dollars)***

33. En juillet 2019, le PAM a adopté des procédures de présentation, d'approbation et de mise en œuvre de projets d'amélioration des locaux sur le terrain faisant l'objet d'avances au titre du Mécanisme de budgétisation des investissements<sup>3</sup>. Le personnel technique du PAM gère le compte spécial pour l'amélioration des locaux sur le terrain. Entre 2015 et la fin du premier semestre de 2021, 12,5 millions de dollars ont été versés pour financer des projets d'amélioration des locaux sur le terrain à Djibouti, en Libye, au Mali, aux Philippines et en Somalie. Une enveloppe supplémentaire de 11,4 millions de dollars a été approuvée et est en attente de décaissement en faveur de projets d'investissement au Mali, au Népal et en Ouganda et de divers projets d'amélioration de l'efficacité énergétique.

---

<sup>3</sup> Directive RM2019/002.

34. Ces deux dernières années, la demande de financements s'est réorientée avec un recul des projets concernant les infrastructures liées à la sécurité, au profit de la création de bureaux du PAM appelés à servir de locaux communs. C'est déjà le cas à Benghazi (Libye), à Kampala (Ouganda) et à Manille (Philippines), et Alger (Algérie), Lilongwe (Malawi) et Abéché (Tchad) devraient suivre puisque des demandes d'avances ont été présentées. Ce changement reflète l'évolution des besoins d'infrastructure du PAM, qui s'emploie à mettre en place des locaux communs dans le cadre du programme de réforme du système des Nations Unies pour le développement.

### **Comptes spéciaux constitués pour les besoins des services mixtes**

35. D'autres comptes spéciaux servent à financer les services mixtes assurés par le PAM pour ses propres besoins ou ceux de ses partenaires. Pour 2022, le montant des dépenses qui devraient être prises en charge au moyen de ces comptes spéciaux est estimé à 246,7 millions de dollars. Ceux qui méritent plus particulièrement l'attention sont présentés ci-après.

### ***Compte spécial du réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies (dépenses estimées à 75,8 millions de dollars)***

36. Le réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies est un outil essentiel de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise qui permet au PAM de proposer des services à la communauté d'aide humanitaire. Ce réseau compte six plateformes situées à Accra (Ghana), Brindisi (Italie), Doubaï (Émirats arabes unis), Kuala Lumpur (Malaisie), Las Palmas (Espagne) et Panama (Panama). Toutes ces plateformes répondent à des impératifs stratégiques telles que la proximité d'un aéroport de grande capacité, d'un port maritime et de grands axes routiers faciles d'accès, de manière à pouvoir intervenir rapidement; l'accès à un réseau de télécommunications performant et à des établissements financiers; et des installations d'entreposage et des bureaux présentant toutes les garanties de sûreté et de sécurité. Ce réseau d'entrepôts propose gratuitement des services classiques comme la gestion des stocks, comprenant la réception, l'inspection, l'entreposage et la manutention. Il propose également, à prix coûtant assorti d'une marge couvrant les frais de gestion, un large éventail d'autres services tels que l'achat, le transport et l'assistance technique, ainsi que des innovations technologiques mises au point par son propre laboratoire de recherche et développement. Les plateformes de ce réseau d'entrepôts sont à même de fournir aux partenaires du PAM des solutions intégrées afin de faciliter leurs interventions humanitaires. À ce jour, 97 organismes ont conclu des accords techniques avec le PAM portant sur l'utilisation des services du réseau d'entrepôts, parmi lesquels des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des gouvernements. Certains gouvernements, comme les gouvernements australien, irlandais et italien et celui des États-Unis d'Amérique, stockent du matériel de secours dans les entrepôts du réseau, tandis que d'autres font appel à ses services d'achat ou de transport, entre autres. Les partenaires peuvent demander des services dans n'importe quelle région par l'intermédiaire du service clients centralisé du réseau, qui est accessible en permanence. L'un des principaux résultats attendus en 2022 est le repositionnement du réseau au sein de la Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement du PAM, dans le cadre d'un modèle intégré de prestation de services aux organismes d'aide humanitaire partenaires. Ce repositionnement comprendra une évaluation de l'ensemble des procédures internes, l'objectif étant de mettre en place un système plus performant et plus transparent afin de se préparer à fournir à la communauté d'aide humanitaire une nouvelle gamme de services intégrés.

**Compte spécial pour le transport aérien (dépenses estimées à 27,2 millions de dollars)**

37. Le transport aérien est essentiel pour assurer le déplacement des travailleurs humanitaires et l'acheminement de fournitures humanitaires vitales telles que les produits alimentaires, le matériel médical et les abris. Le PAM gère le principal service de transport aérien à vocation humanitaire au monde, le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS). Celui-ci assure le transport de passagers et de fret léger au profit de l'ensemble de la communauté d'aide humanitaire et de développement, notamment à destination de certaines des régions de la planète les plus difficiles à atteindre. L'importance du rôle que joue l'UNHAS en tant que service indispensable de transport aérien à vocation humanitaire est largement reconnue, et sa contribution au transport sûr et fiable du personnel des organismes humanitaires et de développement vers des lieux reculés et périlleux et ce, malgré les difficultés extrêmes associées aux situations d'urgence, y compris la pandémie de COVID-19, lui vaut des louanges appuyées.
38. Outre l'UNHAS, le PAM assure le transport aérien régulier ou ponctuel de passagers, notamment des évacuations sanitaires d'urgence et des redéploiements pour raisons de sécurité; des ponts aériens et des largages pour éviter l'interruption de la livraison de matériel de secours dans les situations d'urgence ou lors d'interventions prolongées; et des services spécifiques dans un cadre bilatéral. Le PAM a permis à la communauté d'aide humanitaire de répondre aux besoins colossaux découlant de la pandémie de COVID-19, qui a gravement perturbé le transport commercial. Entre le 1<sup>er</sup> mai 2020, date à laquelle le PAM a lancé son service mondial de transport aérien de passagers, et septembre 2021, il a transporté plus de 29 000 passagers sur plus de 1 500 vols vers 68 destinations. Toutes les mesures de prévention requises ont été mises en place et les autorisations des autorités nationales ont été obtenues afin que les vols puissent se poursuivre, ce qui a permis d'assurer des évacuations sanitaires et de transporter des prélèvements à analyser et des fournitures médicales, notamment des vaccins contre la COVID-19. L'UNHAS exploite actuellement plus d'une centaine d'appareils et dessert plus de 400 destinations régulières dans 25 pays.
39. En 2022, le Service du transport aérien continuera d'optimiser ses procédures de passation de marchés, ce qui est essentiel pour parvenir à l'efficacité et l'efficacité opérationnelles tout en garantissant l'efficacité des interventions d'urgence et des opérations en cours. Le service favorisera la collaboration entre les acteurs du transport aérien et les acteurs de l'aide humanitaire, qui occupent une position stratégique pour mettre en place des mécanismes interinstitutions pour les besoins du transport aérien d'urgence, en cas de catastrophe naturelle survenant brutalement, d'urgence sanitaire ou de situation d'urgence prolongée. Le Service du transport aérien cherchera à renforcer les capacités régionales et nationales de transport aérien en collaborant avec les organismes aéronautiques internationaux et régionaux, les autorités nationales de l'aviation civile et les compagnies aériennes. Le PAM cherche à élargir son cercle actuel de donateurs qui versent des contributions en faveur des services de transport aérien en faisant valoir l'intérêt de disposer de flux de financement prévisibles, suffisants et pérennes qui permettront à l'UNHAS de s'acquitter de son mandat et de continuer à fournir des services de transport aérien vitaux à l'ensemble de la communauté d'aide humanitaire.

***Stratégie d'investissement dans la collecte de dons auprès de particuliers – dispositif de mise en réserve et compte spécial de gestion du prêt (dépenses estimées à 23,3 millions de dollars)***

40. Conformément à sa stratégie en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé, le PAM investira dans une stratégie numérique de collecte de fonds afin d'obtenir un flux de recettes souples substantiel et pérenne en sollicitant la participation de tous, partout dans le monde. Cette activité vise à porter, d'ici à 2025, le produit annuel de la collecte de dons auprès de particuliers désireux de soutenir l'action du PAM à 170 millions de dollars, auprès d'entreprises à 50 millions de dollars et auprès de fondations à 25 millions de dollars. Ce compte spécial doit permettre de gérer de manière stratégique une partie des dons des particuliers qui est mise en réserve pour couvrir le coût de la collecte de fonds et de la gestion administrative et opérationnelle du prêt du Mécanisme de budgétisation des investissements, qui est actuellement utilisé pour financer les activités menées au titre de la stratégie durant les premières années de sa mise en œuvre.

***Compte spécial pour l'appui logistique à des fins humanitaires (dépenses estimées à 21,1 millions de dollars)***

41. Ce compte spécial est destiné à prendre en charge les coûts des prestations logistiques fournies aux clients et du mécanisme de recouvrement des frais de gestion correspondants. Ce mécanisme fonctionne selon le principe du recouvrement intégral des coûts; par conséquent, tout déficit de financement conduirait à une réduction des effectifs et des services aux clients, qu'ils appartiennent ou non au PAM.

***Compte spécial relatif à l'équipe FITTEST (dépenses estimées à 8,2 millions de dollars)***

42. L'Équipe d'intervention rapide dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications (FITTEST) permet au PAM de mener des interventions d'urgence dans le domaine des technologies de l'information. Lorsque la communauté d'aide humanitaire intervient pour faire face à une situation d'urgence, cette équipe met à disposition des connexions et solutions informatiques qui permettent de sauver des vies humaines. Grâce à ce compte, le PAM est en mesure d'acheter à l'avance des stocks de matériel et d'y puiser directement afin d'éviter les délais inhérents aux procédures d'achat habituelles et d'accélérer la livraison du matériel aux équipes qui mènent les opérations d'urgence. Le programme FITTEST fonctionnant selon le principe du recouvrement intégral des coûts, le compte permet au PAM de fournir des services spécialisés et du matériel informatique dès le règlement des montants facturés et sert à prendre en charge les tâches de comptabilité, de planification des activités et de gestion des risques liées à ce programme.

***Compte spécial pour la sécurité sanitaire et la qualité des aliments (dépenses estimées à 6,3 millions de dollars)***

43. L'Unité de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments utilise le compte spécial pour la sécurité sanitaire et la qualité des aliments afin de s'employer à remédier aux principales défaillances qui existent au PAM et à donner aux bureaux extérieurs les moyens de mettre en œuvre des activités d'assurance de la qualité des aliments dans le cadre de toutes les opérations du PAM. Les responsables de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments en poste au Siège et dans chaque bureau régional prodiguent des conseils techniques essentiels sur la sécurité sanitaire et l'assurance qualité des aliments et contribuent à maintenir la cohérence et le respect des mesures prises par le PAM en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments.

**Compte spécial pour les technologies de l'information (dépenses estimées à 4,8 millions de dollars)**

44. Le compte spécial pour les technologies de l'information, qui fonctionne selon le principe du recouvrement des coûts, a été créé en 2007 afin que le PAM soit en mesure d'apporter un appui à ses bureaux pour le développement, la mise en place et la maintenance des systèmes informatiques. Ce compte a permis au PAM de moderniser sans relâche son infrastructure informatique (citons notamment COMET, l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace, la plateforme en ligne accessible en libre-service concernant les ressources humaines et le système d'approbation de projet de dernière génération) tout en réduisant la charge de travail des divisions et bureaux du PAM concernés en ce qui concerne l'administration des financements. Le PAM poursuivant sa transformation numérique, il est à prévoir qu'en 2022 d'autres produits nouveaux seront demandés et financés à l'aide de ce compte spécial.

**Compte spécial du Mécanisme de gestion globale des vivres (dépenses estimées à 1,2 million de dollars)**

45. Depuis la création du Mécanisme de gestion globale des vivres en 2010, le PAM a la possibilité d'acheter des produits alimentaires avant que les contributions ne soient confirmées, ce qui lui permet de réduire les délais de livraison, d'intervenir plus rapidement en cas d'urgence, d'acheter plus facilement les produits alimentaires lorsque les conditions sont favorables sur les marchés et de développer les achats locaux et régionaux, notamment auprès de petits producteurs. Constatant que le Mécanisme de gestion globale des vivres ne cesse d'améliorer l'efficacité opérationnelle et financière des programmes du PAM, le Conseil d'administration a approuvé le principe d'une augmentation régulière du solde de ce compte. En 2017, un compte spécial a été constitué afin d'institutionnaliser ce mécanisme; ce compte fonctionne selon le principe du recouvrement des frais de gestion, une formule qui vise à couvrir les coûts afférents au contrôle, à la gestion des risques et à la mise au point d'outils associés à la gestion du mécanisme tout en permettant aux bureaux de pays de tirer parti des gains d'efficacité que celui-ci apporte.